

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_1_7

L' an deux mille vingt trois, le lundi 09 janvier à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Maison des Associations - Les Vans , sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 31

Date de convocation du : 02 Janvier 2023

Présents : 26

Votants : 31

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Monsieur BONNET Franck, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

**Objet : Désignation des
représentants de la
Communauté de communes du
Pays des Vans en Cévennes au
programme Leader**

Pouvoirs :

Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Madame DOLADILLE Monique a donné pouvoir à Monsieur PELLET Fabien
Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Madame RIEU-FROMENTIN Françoise a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc
Madame FEUILLADE Delphine a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame ESCHALIER Cathy, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine

Secrétaire de Séance : Monsieur Daniel NOEL

M. Joël FOURNIER, Président, expose à l'assemblée :

Considérant la délibération n° D-2022-10-19 du 05-12-2022 portant sur la validation de la candidature Leader 2023-2027 de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes, pour assurer la mise en place opérationnelle du programme LEADER 2023-2027, il convient de désigner deux représentants (1 titulaire et 1 suppléant).

Après en avoir délibéré ; le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, DESIGNÉ :

Titulaire : Lionel ROBERT

Suppléant : Thierry BRUYERE-ISNARD

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Seal of the Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes, featuring a central figure holding a staff and a cross, surrounded by the text "COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CEVENNES" and "07140 LES VANS".

Emis le 09/01/2023, transmis en sous-préfecture et ren
exécutoire le

Envoyé en préfecture le 12/01/2023
Reçu en préfecture le 12/01/2023
Affiché le
ID : 007-200039832-20230109-D_2023_1_7-DE